



Communiqué

Vente régulée de cannabis

Projet Cann-L : premier bilan positif après un an

Une année après l'ouverture du point de vente, 1200 adultes qui consommaient déjà du cannabis participent au projet Cann-L. Les premiers résultats de l'étude sont positifs. Le modèle de vente régulée à but non lucratif orienté sur la protection de la santé choisi par la Ville porte ses fruits. Ainsi, la consommation moyenne des personnes reste stable et une partie significative des produits vendus ont un taux de THC inférieur à celui du marché illégal. Enfin, 38 personnes ont spontanément pris contact avec le médecin de l'étude. Le taux de satisfaction vis-à-vis du point de vente est quant à lui élevé.

«Après une année, nous touchons 1200 personnes qui consomment désormais des produits contrôlés et qui bénéficient de conseils sur leur consommation. Au mois de novembre, plus de 10 kg de cannabis ont été vendus, soit déjà près de 15% du volume consommé à Lausanne» se réjouit Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale. «Cela représente l'équivalent annuel d'un million de francs de part de marché qui échappe au commerce illégal. Par ailleurs, jusqu'ici aucun incident lié à Cann-L ne m'a été rapporté par la police» complète Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de la sécurité et de l'économie.

Des résultats encourageants

Le point de vente Cann-L a ouvert le 11 décembre 2023 à la rue du Maupas. Les participantes et participants lausannois sont issus de différents milieux sociaux et culturels. Ils et elles sont âgés de 18 à 80 ans (moyenne 37 ans). La majorité sont des hommes (77%) et généralement en emploi (67%) ou en formation (10%). A l'entrée du projet, 70% des personnes consommaient du cannabis depuis plus de 10 ans et plus de la moitié le faisait tous les jours ou presque.

Sur la base des questionnaires remplis après 6 mois par 810 personnes, les premiers résultats de l'étude sont encourageants en termes de réduction des risques. La quantité moyenne de cannabis consommée reste stable et plus d'un quart des produits vendus sous forme d'herbes/fleurs ont un taux de THC de moins de 10%, ce qui est nettement inférieur au marché illégal. De plus, on constate une augmentation du nombre de personnes qui vaporisent le cannabis, ce qui réduit les risques liés à la fumée et au tabac. Enfin, 38 personnes ont pris spontanément contact avec le médecin référent au CHUV pour un conseil ou une aide. Ces résultats sont liés au travail d'information et de sensibilisation réalisé par l'équipe de vente. L'étude indique d'ailleurs une satisfaction élevée à l'égard du personnel.

Des produits diversifiés et contrôlés

Le point de vente propose une gamme de produits cultivés localement sur des exploitations bio. « Sur le marché noir, les personnes ne savent souvent pas ce qu'elles consomment et il leur est donc difficile de faire des choix pour protéger leur santé. Cann-L permet cela, à travers les contrôles de qualité et les conseils, mais aussi à travers des produits avec des taux de THC différenciés » détaille Frank Zobel, directeur adjoint d'Addiction Suisse, qui mène le volet scientifique du projet. Un groupe d'experts (toxicologues, médecins, etc.) sur la sécurité des produits a aussi été mis en place et Cann-L soutient une étude initiée par le projet pilote bernois sur la sécurité de futurs e-liquides avec du THC.



Un modèle économique viable

L'essai pilote Cann-L met en œuvre un modèle de vente régulée à but non lucratif, comme il en existe déjà dans d'autres domaines (loteries, transports). Le point de vente s'autofinance déjà depuis le mois de mars. « Les futurs bénéfices générés par le point de vente seront utilisés pour des projets dans les domaines de la réduction des risques, du suivi des personnes participantes, de la prévention et de la sécurité » rappelle Émilie Moeschler.

Des collaborations avec le canton et la Confédération

Le Canton de Vaud, qui co-finance la partie scientifique du projet, a mis en place une commission de contrôle des essais pilotes dans laquelle siègent les principales autorités de santé et de sécurité publique. Ses membres ont réalisé des visites de Cann-L et sont régulièrement informés de l'avancement du projet. L'OFSP, qui supervise l'ensemble des projets pilotes suisses, requiert de son côté des données anonymisées pour l'étude nationale qui permettra de comparer les résultats des modèles mis en œuvre à travers le pays. « Nous attendons maintenant de voir comment les résultats de Cann-L se comparent avec ceux des autres projets pilotes suisses. Notre objectif est en effet de soutenir les réflexions en cours à Berne sur la politique en matière de cannabis » rappelle Émilie Moeschler.

Des inscriptions qui restent ouvertes en 2025 et 2026

Cann-L reste accessible à tous les adultes qui résident à Lausanne et qui consomment déjà du cannabis. Afin d'éviter des attentes trop longues, de nouveaux créneaux d'inscriptions sont désormais ouverts toutes les deux semaines sur le site Cann-L.ch. S'ils sont déjà complets, il faudra simplement attendre l'ouverture du créneau suivant pour s'inscrire.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Salomé Donzallaz, co-responsable dispositif addictions, Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, tél. +41 21 315 71 40**
- **Frank Zobel, directeur adjoint, Addiction Suisse, tél. +41 79 859 67 21**

Lausanne, le 11 décembre 2024